

Procès-verbal de réunion du conseil élargi de l'AEEESDIRO

David Haguenaer

5 octobre 2006

Table des matières

1	Lecture et adoption de l'ordre du jour	3
2	Affaires administratives	3
2.1	Adoption de procès-verbaux	3
2.1.1	Procès-verbal du 2006-09-20	3
2.2	Affaires découlant de la dernière rencontre	3
3	Affaires associatives	3
3.1	Rapports CES, CASP, CAA	4
3.2	Rapport CC	4
3.3	Retour sur le camp de formation FAÉCUM	5
3.4	Trentième de la FAÉCUM	5
3.5	Frais technologiques	5
3.6	Commission des études	6
4	Budget	6
4.1	Rapport budgétaire	6
5	Social	6
5.1	Rapport CVC	6
5.2	Bière et pizza	6
5.3	Beignes et café	7
5.4	Vins et fromages	7
5.5	Souper de passation des connaissances	7
6	Culturel	7
6.1	Activités culturelles	7

7 Sportif	8
7.1 Compétitions sportives	8
8 Affaires diverses	8
8.1 Comité développement durable	8
8.2 Horaire des prochaines réunions	8
9 Clôture	8

Présences

Marc Julien ouvre la séance à 11h41, le quorum étant atteint. Le lieu de réunion est le local AA-2166.

Nom	Poste
Marc Julien	président
Stanislas Lauly	vice-président
David Haguenuer	secrétaire
Alexandre Patry	trésorier
Pierre-Antoine Manzagol	responsable des activités culturelles
Pascal Lamblin	responsable des activités sociales
Guillaume Langelier	représentant de la maîtrise

1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc Julien ajoute les points suivants à l'ordre du jour : [3.4](#), [3.5](#), [3.6](#), [8.2](#), puis lit l'ordre du jour. Alexandre Patry propose et Stanislas Lauly seconde l'adoption de l'ordre du jour avec modifications, qui a lieu à l'unanimité.

2 Affaires administratives

2.1 Adoption de procès-verbaux

2.1.1 Procès-verbal du 2006-09-20

Le secrétaire de l'association ayant stupidement oublié d'imprimer le procès-verbal de la précédente réunion, l'adoption de celui-ci est reporté à la prochaine réunion du conseil élargi.

2.2 Affaires découlant de la dernière rencontre

Alexandre Patry mentionne que, pour ouvrir un compte dans une nouvelle banque, nous aurons besoin de la déclaration annuelle de personne morale ainsi que d'une résolution signée. La déclaration de personne morale n'est pas encore faite. David Haguenuer se charge d'imprimer une copie du procès-verbal contenant la décision de changer de banque.

3 Affaires associatives

Acronymes employés :

CES	Conseil des études supérieures (assemblée consultative)
CASP	Conseil des affaires socio-politiques (assemblée consultative)
CAA	Conseil des affaires académiques (assemblée consultative)
CC	Conseil central (assemblée décisionnelle de la FAÉCUM)

3.1 Rapports CES, CASP, CAA

Stanislas Lauly n'a assisté à aucune de ces réunions, car il n'a pas reçu de convocation.

3.2 Rapport CC

Marc Julien parle du Conseil central tenu la veille de la présente réunion, mercredi 4 octobre, de 18h à plus de minuit.

- Une association vient de s'affilier à la FAÉCUM : l'association de psychologie-sociologie.
- Le budget de la FAÉCUM a été présenté.
- Une longue discussion ayant trait à la contestation face aux nouveaux frais technologique a eu lieu. Elle fait l'objet de la section 3.5. (Guillaume Langelier se joint à la réunion. Il est informé que la langue officielle de l'association est devenue le coréen pendant son absence et est prié de cesser de s'exprimer en français.)
- Un avis sur les nouvelles tendances en enseignement a été exprimé, et un argumentaire distribué, qui est destiné à être utilisé par les associations.
- Avis sur les bourses de mobilité : on observe que plus d'étrangers viennent au Québec que de Québécois partent à l'étranger, peut-être par manque de moyens de financement adaptés. Les bourses vont être réexaminées afin de déterminer si elles sont adéquates pour payer les frais de voyage.

Il y a un plan d'utilisation de la CRU (cote de rendement universitaire) au lieu de la cote Z pour classer de façon plus juste les étudiants.

- La FAÉCUM a rendu un avis en faveur de l'abolition du critère d'âge pour accéder au tarif réduit pour les transports de la STM. L'âge-limite est actuellement fixé à 26 ans, âge facilement atteint aux cycles supérieurs. David Haguénauer demande depuis quand et grâce à qui un tarif réduit existe. Stanislas Lauly explique que ça date d'il y a quelques années seulement, quand la FAÉCUM avait incité le maire Tremblay à faire du tarif réduit une promesse électorale.

Il est également question que la réduction de tarif ne s'applique pas uniquement aux étudiants, puisque des considérations environnementales sont également en jeu.

3.3 Retour sur le camp de formation FAÉCUM

Le camp, après une présentation de l'histoire de la FAÉCUM, a vu une consultation des membres présents quant à la mobilisation contre les frais technologiques. Étant donné que notre association n'aie pas encore formellement consulté ses membres sur ce point précis, nous avons mentionné la résolution adoptée contre l'introduction incontrôlée de nouveaux frais afférents.

D'autres ateliers concernaient la gestion des finances d'une association ; un peu au-delà de ce qui est nécessaire pour une association à budget réduit et sans café étudiant telle que la notre.

Les ateliers sur le financement et l'organisation de l'université, ainsi que sur la façon de se faire entendre lors d'un conflit devraient être d'une grande utilité.

3.4 Trentième de la FAÉCUM

Un souper est organisé pour fêter les 30 ans de la FAÉCUM, et chaque association affiliée a reçu une invitation pour une personne. Marc Julien est invité d'office en tant qu'administrateur de la FAÉCUM.

Marc Julien propose que Stanislas Lauly soit envoyé à ce souper. Cette proposition est secondée par David Haguenaer, puis adoptée à l'unanimité.

3.5 Frais technologiques

La FAÉCUM a décidé de rentrer en guerre contre les frais technologiques. La campagne commence par environ deux ou trois semaines de mobilisation, avec des affiches différentes chaque semaine afin de maintenir l'attention des étudiants. Des moyens de publicité payante ont été engagés. (Plan détaillé gardé confidentiel dans ce procès-verbal.)

« Conseil de guerre » ce soir à 18h : Stanislas Lauly y est envoyé.

Marc Julien propose de convoquer une assemblée générale afin de consulter l'ensemble des membres sur leur position concernant les frais technologiques et les actions à engager. On prévoit environ le mercredi 18 octobre en après-midi comme date de réunion qui devrait convenir au plus grand nombre (étant donné l'absence de cours de cycles supérieurs au département dans cette période horaire).

Un représentant de la FAÉCUM devrait pouvoir se joindre à cette assemblée générale afin de présenter au mieux le problème.

Nous renonçons à mettre à l'ordre du jour d'autres points que la consultation des membres, afin de maintenir la réunion aussi courte que possible.

3.6 Commission des études

Le COED doit se réunir jeudi prochain jeudi 12 octobre à 15h30 pour discuter de modifications de programme de la DESI. Stanislas Lauly représentera l'association pour cette réunion, en précisant que nous n'avons pas d'opinion forte au sujet des modifications proposées et que nous suivrons probablement l'avis qui aura été pris par le comité de sciences cognitives. Guillaume Langelier mentionne que notre décision a tout de même du poids dans les cas de désaccord.

Pierre-Antoine Manzagol demande à recevoir le courriel adressé à l'AEEES-DIRO.

4 Budget

4.1 Rapport budgétaire

Alexandre Patry annonce une situation assez stable depuis la précédente réunion : environ 2500\$ en banque et 700\$ en espèces.

Un remboursement d'environ 83\$ est versé à Pascal Lamblin pour l'organisation de beignes et café.

Nous n'avons pas encore touché les cotisations.

5 Social

5.1 Rapport CVC

N'a pas eu lieu depuis la précédente réunion.

5.2 Bière et pizza

La date reste à choisir pour Pascal Lamblin, probablement après la semaine de relâche.

5.3 Beignes et café

Pascal Lamblin mentionne qu'il a découvert un Tim Hortons proche d'une station de métro, ce qui doit lui permettre de livrer les beignes sans problème quelles que soient les conditions météorologiques, y compris lorsqu'il gèlera en enfer.

Pascal Lamblin est à la recherche d'une cafetière capable de faire environ trois litres de café en une fois et de le garder au chaud. Stanislas Lauly suggère de plutôt rechercher un accord avec le café de math/info pur utiliser leur cafetière professionnelle, ce qui devrait être moins coûteux.

Stanislas Lauly quitte la salle afin de « ne pas être en retard. »

5.4 Vins et fromages

À organiser en décembre.

5.5 Souper de passation des connaissances

Pascal Lamblin consulte les membres présents qui sont d'accord pour un souper le mardi 10 octobre ou bien, si le restaurant était incapable de nous accueillir ce jour-là, le lendemain.

6 Culturel

6.1 Activités culturelles

Pierre-Antoine Manzagol a relevé une liste d'activités, et se charge d'écrire aux membres. Cela se fait en écrivant, depuis l'intérieur du DIRO, en adressant le courriel en copie cachée à `doctorat`, `maitrise` mais pas à `dess` (les étudiants au DESS reçoivent `maitrise`, et `dess` est distribué aux responsables du DESS), avec un `Reply-To: aeesdir`.

Pierre-Antoine Manzagol se met à la recherche d'artistes qui souhaiteraient afficher leurs créations, au salon Maurice-Labbé, par exemple.

Les membres devraient être interrogés sur leurs souhaits d'activités culturelles.

Conjointement avec les responsables sportif et social, un jeu de bowling pourrait être organisé, au coût d'environ 30\$ par allée pour deux heures (location de chaussures en sus). Les tarifs de groupes ne sont accessibles qu'à partir de 30 personnes, ce qui semble difficile à réunir.

David Haguenaer propose un budget de 80\$ pour cette activité (location de deux allées). Alexandre Patry seconde. Ce budget est adopté à l'unanimité.

7 Sportif

7.1 Compétitions sportives

Le représentant sportif est absent. On songe à des compétitions de basket (Guillaume Langelier, tournoi le 11 novembre) et de curling (Marc Julien).

8 Affaires diverses

8.1 Comité développement durable

Hugo Larochelle est actuellement le seul membre de ce comité. Il prévoit de se réunir pour faire avancer les choses. Une courte discussion au sujet des vertus du tofu et des sushi.

8.2 Horaire des prochaines réunions

Marc Julien consulte les élus présents et détermine que le mardi matin et le jeudi ne conviennent pas pour tenir les réunions du conseil élargi, qu'il y a une préférence pour éviter le premier et le dernier jour de la semaine. Une consultation plus large se fera par courriel.

9 Clôture

La clôture a lieu à 13h03, lorsqu'est constaté l'épuisement de l'ordre du jour et l'impatience de certains des élus.

\$Id: pv-aeec-2006-10-05.tex,v 1.4 2006/11/10 22:12:11 haguena Exp \$